



MAIRIE DE GILLES (28260)

Note de synthèse du Conseil municipal du 8 avril 2026

Présents : Sophie Apruzzese, Pascal Avril, Sarah Barbey, Christian Bourrat, Laurence Dujardin, Dominique Ferrandin, Timothée de Ferrières, Michel Malhappe, Mylène Pinon, Bénédicte Renard

Procuration : Véronique Dumont à Sophie Apruzzese

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20h32.

- 1) **Approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2026 – à l’unanimité**
- 2) **Désignation d’un secrétaire de séance : Pascal Avril**
- 3) **Vote du budget primitif 2026 – délibération n° 2026-15 – à l’unanimité**

Madame le Maire rappelle que la commission des finances s'est réunie le 25 mars 2026 et qu'une note d'informations financières a été diffusée à l'ensemble des membres de l'assemblée délibérante le 26 mars 2026, en même temps que les convocations au conseil municipal.

Après avoir exposé les résultats du CFU 2025, elle propose le budget primitif pour l'année 2026, par chapitre, qui s'établit comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
D 011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	120 258.90	89 040.83	126 679.22
D 012	CHARGES DE PERSONNEL	63 358.00	57 219.11	67 000.00
D 014	ATTENUATION DE PRODUIT (FNGIR)	31 731.00	30 731.00	31 731.00
D 021	TRANSFERT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			207 433.55
D 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT (amortissements)	4 060.00	4 060.00	4 060.00
D 65	AUTRES CHAR DE GEST COURANTE (indemnités élus, Sirp, Smica, Subv ass)	137 505.00	131 894.91	147 518.11
D 66	CHARGES FINANCIÈRES	2 981.00	2 981.00	2 776.00
D 67	CHARGES SPECIFIQUES	1 000.00	880.18	0.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	360 893.90	316 807.03	587 197.88
	<i>Dépenses de l'exercice hors transfert à la section d'investissement</i>	360 893.90	316 807.03	379 764.33

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
R 002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	374 718.09	374 718.09	465 860.77
R 013	ATTENUATION DE CHARGES	654.00		
R 042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT			
R 70	PRODUIT DES SERVICES (concessions cimetière, occupation domaine public...)	3 930.00	4 840.97	4 293.00
R 73	IMPÔTS ET TAXES (attribution compensation Agglo, péréquation)	56 404.00	59 426.56	44 500.00
R731	FISDCALITE LOCALE	257 459.00	255 289.00	256 434.00
R 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (DGF, autres dotations)	64 462.18	68 086.18	63 039.23
R 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 000.00	20 307.00	22 858.87
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	776 627.27	407 949.71	856 985.87
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025		91 142.68	
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE 2024		374 718.09	
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31 12 2025		465 860.77	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAP		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
R 001	REPORT EXCEDENT D'INVESTISSEMENT			210 119.61
R 021	AFFECTATION D'EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			207 433.55
R 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	237 293.82	238 457.45	47 155.05
R 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)	500 071.60	254 511.29	321 765.93
R 040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (amortissements)	4 060.00	4 060.00	4 060.00
R 041	OPERATIONS PATRIMONIALES			32 869.35
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	741 425.42	497 028.74	823 403.49

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAP		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
D 001	REPORT OU DEFICIT INVESTISSEMENT N-1	115 483.45	115 483.45	
D 16	EMPRUNTS et DETTES ASSIMILÉES	25 000.00	25 000.00	25 000.00
D 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	520 941.97	113 882.73	740 534.14
D 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	80 000.00	32 542.95	25 000.00
D 041	OPERATIONS PATRIMONIALES			32 869.35
	DÉPENSES NETTES DE L'EXERCICE	741 425.42	171 425.68	823 403.49
	Excédent d'investissement 2025		325 603.06	
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024		115 483.45	
	Excédent d'investissement cumulé		210 119.61	

Monsieur de Ferrières l'interroge sur la trésorerie et le fonds de roulement de la commune. Madame le Maire précise que la trésorerie s'établit ce jour à un peu plus de 620 000 € et que le fonds de roulement (qui doit permettre de couvrir 3 mois de dépenses courantes selon la Perception) est plutôt de plus de 500 jours.

4) Vote des taux des taxes locales 2026 – délibération n° 2026-16 – à l'unanimité

Madame le Maire propose de ne pas modifier les taux de 2025 et propose de les reconduire comme suit :

Taxe communale sur le foncier bâti : 38,87 %

Taxe communale sur le foncier non bâti : 39,77 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16,50 %

Pour une recette attendue de 218 267 €.

5) Subventions aux associations 2026 – délibération n° 2026-17 – à la majorité (8 pour, 3 abstentions)

Madame le Maire précise que l'octroi de subventions aux associations qui en font la demande est subordonné à la production du bilan financier 2025, du compte-rendu de la dernière assemblée générale et des projets pour 2026.

Elle suggère d'allouer les montants suivants :

Vô Vietnam :	500 €	Association sportive intercommunale :	300 €
Bréval Sports et Loisirs :	100 €	Anciens combattants :	100 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Anet :	200 €	Fondation du patrimoine :	200 €
Gilles A Tous Vents :	1 000 €	Amicale des Parents d'Elèves :	300 €
Radio Grand ciel :	100 €	Caisse des écoles :	500 €
Prévention routière :	250 €	Gilles Patrimoine :	200 €
Autres associations selon demandes :	500 €		

Se sont abstenus les conseillers municipaux membres du bureau de l'une ou plusieurs des associations précitées.

6) Fongibilité des crédits – délibération n° 2026-18 – à l'unanimité

Madame le Maire demande à l'assemblée délibérante de l'autoriser à procéder, en cas de besoin, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la

limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections, afin de disposer d'une certaine souplesse budgétaire.

7) Lancement des tranches conditionnelles des travaux de l'église – délibération n° 2026-19 – à l'unanimité

Madame le Maire indique que les travaux de la tranche ferme ont débuté le 30 septembre 2025 (Total HT de la tranche ferme : 445 909,42 €).

Dans un souci d'économies d'échelle, alors que les travaux de découverture sont en cours pour la partie de la nef au droit du clocher, le conseil municipal doit se positionner sur l'élargissement des travaux prévus aux tranches conditionnelles 1 et 2.

La tranche conditionnelle 1 concerne la charpente et la toiture du reste de la nef, ainsi que la restauration de la façade occidentale, incluant la rosace (montant HT : 233 989,58 €).

Quant à la tranche conditionnelle 2, elle concerne la restauration de la voûte lambrissée découverte au-dessus du plafond en plâtre de la chapelle de la Vierge (montant HT : 39 886,78 €).

Au vu des subventions attendues et de l'avancée de la souscription publique, Madame le Maire propose de notifier aux entreprises les tranches conditionnelles 1 et 2, dès que les financeurs publics (l'Etat à travers la DETR et le Département grâce au Plan Eglises et Petits Patrimoines Remarquables) auront notifié l'attribution de subventions à la commune.

Elle rappelle qu'à l'origine le montant estimé du projet s'élevait à 602 000 € HT environ et qu'il avait été décidé de limiter la part de l'autofinancement à 150 000 €. Or le montant révisé, toutes tranches confondues, s'élève désormais à 750 465,24 € mais, compte tenu des subventions obtenues et des dons récoltés, l'autofinancement pourrait être de l'ordre de 127 155 €.

8) Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs – délibération n° 2026-20 – à l'unanimité

A l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, la commission communale des impôts directs doit être renouvelée pour toute la durée du mandat. Cette commission est composée :

- du maire / d'un adjoint délégué, Président de la commission,
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Le conseil municipal propose les 23 personnes suivantes, parmi lesquelles les commissaires seront choisis par l'administration fiscale :

Jérôme Maisonneuve	Marie-Hélène Quentin	Xavier Bertherat
Céline Huet	Xavier Cozic	Stéphanie Dutet
Florian di Maria	Laëtitia Martel	Julien Mitard
Zoé Francotte	Chantal Vallon	Lionel Janvier
Camille Whitney	Thierry Liegeas	Catherine Prime
Éric Robin	Manon Scotour	Jean-Yves Trarbach
Christelle Bois	Christian Tortosa	Manon Duvallat
Alain Tartuffe	Monique Yengue	

9) Informations diverses

Point sur les travaux en cours et subventions accordées

- Eglise : Les conseillers municipaux seront destinataires du tableau de suivi des dépenses et recettes du projet selon l'avancement et les notifications.
- Points lumineux rue de la Gare : Ils seront installés sur les poteaux existants, la subvention de Territoire d'Energie 28 ayant été notifiée.
- Le passage en LED de l'ensemble de l'éclairage public sera réalisé en 2026 grâce à la subvention de Territoire d'Energie 28 obtenue.

- Travaux de voirie et de sécurité : Madame le Maire propose de réunir très prochainement la commission voirie, même si des subventions ont d'ores et déjà été demandées pour le CR22 (de la Correspondance aux Rostys), la rue de la Gare (pour laquelle il serait plus pertinent d'attendre la fin des travaux de construction de 2 maisons et de mise en place des points lumineux), la rue des Casse-Croûtes et le bas de la Grande rue, incluant la placette devant le n° 38 qui nécessite une solution définitive.

A propos de la voirie, Monsieur Avril souhaiterait que l'entreprise en charge de l'entretien de la commune puisse procéder au rebouchage de certains trous. Madame le Maire informe le conseil qu'elle a déjà adressé cette demande à la société FF Pro qui devrait intervenir d'ici 15 jours à plusieurs endroits. Toutefois, dans un souci d'efficacité, elle souhaite faire le tour sur place des rues nécessitant une intervention au préalable pour se rendre compte de l'étendue des travaux à entreprendre. Monsieur Avril lui propose un horaire le mardi ou le jeudi de la semaine 16.

Sur le même registre, Monsieur de Ferrières souligne la nécessité d'intervenir ou de faire intervenir le département pour la rue des Rostys qui rencontre un problème de gestion des eaux pluviales, les accotements ne permettant pas une évacuation appropriée de l'écoulement. Cela abîme le revêtement et les bords de chaussée se dégradent vite. Monsieur Malhappe a abordé le problème avec le service voirie du département qui possède le matériel d'intervention nécessaire. Il faut toutefois se positionner. Contact sera pris avec Elodie Lambert.

Monsieur de Ferrières demande si la poursuite de l'enfouissement des réseaux de la commune est envisagée. Madame le Maire rappelle que seules quelques rues ont encore leur réseau électrique en aérien et que, route de Bréval, les câbles visibles sont ceux de la téléphonie et de la fibre. Monsieur Avril regrette que le poteau en bois prévu pour le passage de la fibre au début de la route de Bréval n'est pas servi et que les opérateurs aient utilisé le poteau électrique à la place.

Renouvellement des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales :

Madame le Maire propose 6 personnes, dont :

- Monsieur Dominique Ferrandin (titulaire) et Monsieur Pascal Avril (suppléant) pour le conseil municipal
- Madame Patricia Lapp (titulaire) comme déléguée de l'Administration
- Madame Nathalie Avril (titulaire) comme déléguée du Tribunal Judiciaire

Date de la prochaine commission animation : ce jour à l'issue du conseil municipal.

10) Tour de table

Monsieur Ferrandin indique la présence d'un arbre gênant le passage des piétons rue de la Gare. Madame Dujardin s'en étonne, l'arbre en question ayant été élagué. Monsieur Ferrandin précise qu'il reste sur place des produits de coupe et que la visibilité dans le virage pourrait être améliorée. Madame le Maire voit directement avec le propriétaire.

Monsieur Ferrandin mentionne également que le chemin des Mazies est très dégradé.

Monsieur Ferrandin souhaite que l'assemblée étudie l'embauche d'un agent communal pour s'occuper de l'entretien de la commune. Madame le Maire souhaite que ce point, qui ne figure pas à l'ordre du jour, soit abordé en commission au préalable en comparant les coûts des deux solutions. Monsieur de Ferrières demande si cette requête serait à envisager après le départ en retraite du gérant de l'entreprise FF Pro. Monsieur Avril précise qu'il faudra en effet anticiper ce départ avec une période de formation en tuilage.

Madame Barbey remercie Madame le Maire de son exposé clair concernant le budget, y compris pour ceux qui ne maîtrisent pas les finances publiques.

Monsieur Avril souhaite que la municipalité envisage un geste pour remercier M. Paul Boquet de ses années d'engagement au service de la commune. Madame le Maire s'est engagée à lui transmettre tous les comptes rendus de conseils municipaux.

Madame le Maire indique que les communes ont 4 semaines à l'issue des élections pour proposer des délégués intercommunaux qui, à leur tour, éliront les présidents des différents syndicats au plus tard le 24 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07.